



Chers adhérent(e)s de Force Ouvrière,

A l'occasion du Comité Social d'Entreprise ordinaire qui s'est tenu le 19 mars dernier, il a été procédé à la consultation des élus concernant la Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE) portant sur le transfert de l'activité de rejet sur la zone du Pit-stop.

Pour vous l'expliquer simplement, il s'agissait d'un poste de travail tenu par un agent d'accueil Eurotunnel 24h/24h.

Depuis le 04 mars dernier, la direction Eurotunnel de la concession, a décidé de confier ce poste de travail au sous-traitant ONET.

Bien évidemment, par cette opération, la direction réalisera une économie sur la masse salariale en faisant le choix d'une main-d'œuvre moins coûteuse.

Malheureusement, nous avons définitivement perdu un poste de travail ! cela représente 5 salariés à temps plein !

N'est-ce pas là une Décision Unilatérale de l'Employeur qui revêt comme un air de dumping social dans notre propre entreprise ? Vous en jugerez...

La consultation obligatoire de l'ensemble des élus du Comité Social et Economique a conduit au résultat suivant :

- Contre : 11 élus (**dont FO 9 voix**)
- Abstention : 9 élus
- Pour : 2 élus

Soyez assurés que les 9 élus de Force Ouvrière se sont exprimé "CONTRE !".

Il ne pouvait en être autrement pour Force Ouvrière Eurotunnel car ceci est pleine conformité avec l'esprit de l'engagement syndical et de son 1er commandement qui dicte : "En toutes circonstances, tu défendras l'emploi dans l'entreprise".

Notre réaction fut de totale indignation à l'observation de 9 élus qui se sont abstenus. Pire encore, de 2 autres élus qui eux se sont exprimés favorables à ce transfert d'activité.

Nous avons d'ailleurs réagi violemment par une prise de parole à dénoncer ce manque de conscience syndicale

Il est a précisé que les deux voix « pour » cette externalisation de métier Eurotunnel vers la sous-traitance, proviennent d'une organisation syndicale qui se déclare (a qui veut l'entendre) être un rempart au dumping social sur le transmanche ! Fais comme je te dis mais pas comme je fais !

Seule, la direction d'entreprise aura pu s'amuser de cette situation et penser qu'elle a de beaux jours devant elle...

Nous vous laissons seuls juges de cette imposture syndicale, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Vos élus de Force Ouvrière.